

MULTI/CCM-COE/INT/2013

**COMMISSION MIXTE CONSULTATIVE
DES COMMUNIONS CHRÉTIENNES MONDIALES
ET DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES
RAPPORT 2007-2012
2013**

Source :

www.oikoumene.org

documentation-unitedeschretiens.fr



Pour examen et décision

**RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE CONSULTATIVE DES COMMUNIONS CHRÉTIENNES MONDIALES ET
DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES DE 2007 A 2012**

Le Comité exécutif est prié de recevoir et de transmettre à l'Assemblée le rapport de la Commission mixte consultative des communions chrétiennes mondiales et du Conseil œcuménique des Églises (cf. recommandation approuvée 19 du Comité du programme du Comité central réuni du 28 août au 5 septembre 2012, doc. GEN PRO 10).

Le présent document constitue le rapport d'activité de la Commission mixte consultative des communions chrétiennes mondiales et du Conseil œcuménique des Églises. Un projet de rapport a été communiqué au Comité central du COE (août 2012) et à la Conférence des secrétaires des communions chrétiennes mondiales (octobre 2012) pour information et feed-back.

Ce rapport final, qui résume le travail de la Commission mixte consultative et prend en compte les commentaires formulés par le COE et les CCM, sera soumis à l'Assemblée de Busan en 2013.

1. Introduction

L'Assemblée du COE à Porto Alegre a suscité la création de la Commission mixte consultative (CMC) des communions chrétiennes mondiales (CCM) et du Conseil œcuménique des Églises (COE) en 2006.

L'Assemblée, ayant affirmé «le rôle et la place essentiels des communions chrétiennes mondiales dans le mouvement œcuménique» et convaincue que «le COE est renforcé par son interaction avec les CCM», a proposé qu'une commission mixte soit chargée «d'examiner quelles sont la signification et les implications des doubles appartenances, de la coordination des programmes et d'autres efforts communs entre le COE et les communions chrétiennes mondiales; [... et] la possibilité de créer une structure pour les Assemblées du COE accordant davantage d'espace aux communions chrétiennes mondiales et aux familles confessionnelles pour se rencontrer afin de délibérer et/ou de traiter des questions générales» (Rapport du Comité d'examen des directives, doc. PRC 01, Assemblée de Porto Alegre, 2006).

Une Commission mixte consultative (CMC) de 14 membres a été mise en place en 2006, la moitié de ses membres étant désignés par le Comité central du COE et l'autre moitié par les communions chrétiennes mondiales.

S.E. l'archevêque Nareg Alemezian (Église apostolique arménienne, Saint Siège de Cilicie) et le pasteur Robert K. Welsh (Conseil consultatif œcuménique des disciples) ont été nommés coprésidents de la CMC, respectivement au nom du COE et des CCM. La CMC s'est réunie une fois par an à Genève de 2007 à 2012, ses réunions coïncidant avec celles du Comité directeur de la Conférence des secrétaires des CCM.

2. Le travail de la Commission mixte consultative

a) Le seul mouvement œcuménique – réflexions de la CMC

Les affirmations fondamentales qui se sont dégagées des réunions de la CMC durant les six années écoulées sont enracinées dans l'aspiration générale à une compréhension commune du seul mouvement œcuménique affirmant la nature ecclésiale de la quête de l'unité visible et du témoignage, et la nécessité pour les partenaires œcuméniques de travailler de manière coopérative au service des Églises. Cela signifie que la relation entre partenaires œcuméniques conciliaires et confessionnels est particulièrement importante pour contribuer à l'épanouissement du seul mouvement œcuménique. Si cette relation a été parfois tendue dans le passé, une relation plus coopérative et complémentaire s'est développée ces dernières années.¹

b) Le dialogue interreligieux – nouvelles initiatives et approches

La CMC a contribué à guider le COE et les CCM dans leurs efforts pour répondre de manière coopérative aux nouvelles initiatives de dialogue interreligieux, en particulier le dialogue entre chrétiens et musulmans, en favorisant le développement d'une plus large consultation chrétienne et la mise en place d'une plate-forme commune pour le dialogue avec l'islam, sous les auspices du COE.²

c) Forum sur les dialogues bilatéraux – plate-forme de partage

La CMC a défini des orientations pour le travail en cours du Forum sur les dialogues bilatéraux, parrainé par les CCM et animé par Foi et constitution, en encourageant la réflexion sur les perspectives et les réalisations des dialogues bilatéraux, en veillant à la cohérence de ceux-ci, en soutenant les propositions de réunions plus régulières du Forum et en incitant les CCM à repenser l'approche des dialogues bilatéraux de manière qu'ils soient plus significatifs pour les Églises, en particulier les Églises du Sud.³

d) Assemblées – coopération au niveau des responsables

La CMC a contribué à réorienter la discussion sur les assemblées communes en y associant un cercle plus large de partenaires et en indiquant clairement qu'au lieu de viser à des «assemblées conjointes», il serait plus judicieux, du point de vue stratégique, d'envisager l'Assemblée du COE comme un rassemblement important de l'ensemble du mouvement œcuménique, impliquant une forte participation des CCM et d'autres partenaires œcuméniques qui coopéreraient avec le COE dans sa préparation de l'Assemblée. La CMC a affirmé la valeur d'une participation plus directe des responsables œcuméniques à l'Assemblée, de manière à favoriser une plus grande cohérence dans le seul mouvement œcuménique, c'est-à-dire entre les membres des organes directeurs des CCM.⁴

e) Autres domaines – encouragement des synergies

La CMC a aidé à promouvoir un certain nombre d'intérêts programmatiques communs aux CCM et aux Églises membres du COE, en particulier la participation des CCM au Rassemblement œcuménique international pour la paix, ainsi que la préparation de lignes directrices pour le témoignage commun élaborées par le COE, l'Alliance évangélique mondiale et le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux. Elle a eu aussi des discussions régulières avec les responsables du

¹ cf. Rapport du Comité de continuation sur l'œcuménisme au 21^e siècle.

² cf. Current Dialogue, n° 52, juillet 2012.

³ cf. Rapports des 9^e et 10^e Forums sur les dialogues bilatéraux, 2008 et 2012.

⁴ cf. Rapports du Comité de discernement de l'Assemblée et du Comité de planification de l'Assemblée au Comité central du COE 2009, 2011 et 2012.

Forum chrétien mondial, dressant l'inventaire des développements et proposant des conseils dans la perspective commune des CCM et du COE.⁵

3. Affirmations de la Commission mixte consultative

La CMC a affirmé dans son travail plusieurs principes de base touchant la coopération en cours entre le COE et les CCM.

- a) La nature ecclésiale du mouvement œcuménique, qui implique que les Églises sont les premières protagonistes du mouvement œcuménique et que leur engagement direct est nécessaire pour faire en sorte que l'unité des chrétiens et le témoignage commun dans le monde soient plus visibles.
- b) Le COE en tant que communauté fraternelle d'Églises qui fournit à ses Églises membres un espace pour faire l'expérience de la communauté qu'elles partagent en Christ. L'*ethos* de la communauté et du consensus offre au COE un rôle unique dans le mouvement œcuménique pour réunir les Églises et les partenaires autour de préoccupations communes.
- c) Les CCM en tant que communions d'Églises qui fournissent à leurs Églises membres un espace pour faire l'expérience de la communion en tant que famille d'Églises partageant un héritage théologique et confessionnel commun. L'*ethos* de la communion offre aux CCM un rôle unique dans le mouvement œcuménique en approfondissant la communauté eucharistique et en s'engageant dans le dialogue entre communions.
- d) La valeur de la coopération conciliaire et confessionnelle au service du seul mouvement œcuménique: la relation entre le COE et les CCM a mûri au cours des décennies, passant de l'antagonisme à la coopération sur la base d'un sentiment croissant de la responsabilité commune à l'égard du renforcement de l'engagement des Églises à rendre plus visible l'unité en Christ.
- e) La reconnaissance des domaines de coopération stratégique: il y a des domaines clés où la coopération entre le COE et les CCM présente un intérêt particulier, par exemple dans l'expression d'une voix chrétienne commune pour le dialogue avec les autres religions, dans la poursuite d'un dialogue théologique qui surmonte les divisions entre Églises, et dans la présentation d'un témoignage commun en faveur de la justice et de la paix.

4. Recommandations de la Commission mixte consultative

La CMC a stimulé les efforts visant à redéfinir les relations et édifier une plus grande coopération entre le COE et les CCM, dans le but de renforcer le seul mouvement œcuménique et de servir la communauté des Églises dans leur quête de l'unité visible et du témoignage commun en Christ.

La CMC a fourni un mécanisme flexible de consultation et de partage entre le COE et les CCM. Ses réunions annuelles ont été organisées en relation avec une rencontre régulière de responsables des CCM.

⁵ cf. Le Compagnon de la paix juste; Le témoignage chrétien dans un monde multireligieux; Rapports du Forum chrétien mondial.

La CMC **recommande** tant à l'Assemblée du COE qu'à la Conférence des secrétaires des CCM qu'une commission mixte semblable prenne le relais pour renforcer l'interaction et la coopération entre le COE et les CCM:

- a) Un tel mécanisme sera flexible, c'est-à-dire qu'il se réunira régulièrement pour maintenir l'interaction; il sera connecté avec d'autres événements et il réunira des représentants d'Églises, des responsables des communions et le personnel œcuménique correspondant.
- b) La commission comprendra des responsables et des cadres du COE, ainsi que des responsables des communions chrétiennes mondiales attachés à une coopération plus profonde avec le COE et personnellement engagés à son égard.
- c) La commission fera rapport régulièrement au Comité central du COE et à la Conférence des secrétaires des communions chrétiennes mondiales pour rendre compte de ses activités et solliciter un feed-back.
- d) La commission continuera à renforcer la collaboration en cours, en aidant à faciliter la communication et la collaboration en réponse aux questions nouvelles qui se posent.

Annexe 1 – Réunions de la Commission mixte consultative

Les réunions de la CMC se sont tenues en même temps que celles du Comité directeur de la Conférence des secrétaires des communions chrétiennes mondiales, qui se réunit une fois par an en mai/juin à Genève.

La CMC s'est réunie aux dates suivantes:

- 10 mai 2007
- 14 et 15 mai 2008
- 22 et 23 juin 2009
- 19 et 20 mai 2010
- 8 et 9 juin 2011
- 6 et 7 juin 2012

Annexe 2 – Membres de la Commission mixte consultative

Membres représentant le COE:

S.E. l'archevêque Nareg Amezian (2007 à 2010; 2012), coprésident
Église apostolique arménienne (Saint Siège de Cilicie)

M. Douglas L. Chial (2007 à 2012)
Conseil œcuménique des Églises

Chanoine John Gibaut (2008 à 2012)
Conseil œcuménique des Églises

Mme Aruna Gnanadason (2007 à 2008)
Conseil œcuménique des Églises

Archiprêtre Mikhail Gundyayev (2007 à 2012)
Église orthodoxe russe

Archimandrite Benedict Ioannou (2007)
Patriarcat œcuménique

M. Georges Lemopoulos (2008 à 2012)
Conseil œcuménique des Églises

Pasteur Odair Pedroso Mateus (2007 à 2012)
Conseil œcuménique des Églises

Pasteur Larry Pickens (2007 à 2008)
Église méthodiste unie

Pasteur Martin Robra (2007 à 2012)
Conseil œcuménique des Églises

Membres représentant les CCM:

Pasteur Robert K. Welsh (2007; 2009 à 2012), coprésident
Conseil consultatif œcuménique des disciples

Chanoinesse Alyson Barnett-Cowan (2010 à 2012)
Communion anglicane

Mgr Gosbert Byamungu (2008 à 2011)
Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens

Évêque Gregory Cameron (2007 à 2008)
Communion anglicane

Évêque Brian Farrel (2007 à 2012)
Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens

Pasteur John Graz (2007 à 2012)
Conférence générale des adventistes du Septième jour

Nancy Irving (2007 à 2009; 2012)
Comité consultatif mondial des amis

Kathryn L. Johnson (2008 à 2011)
Fédération luthérienne mondiale

Chanoine Kenneth Kearon (2009)
Communion anglicane

Pasteur Stephen Larson (2012)
Fédération luthérienne mondiale

Pasteur Larry Miller (2007 à 2008; 2010 à 2012)
Conférence mennonite mondiale

Pasteur Ishmael Noko (2007 à 2009)
Fédération luthérienne mondiale

Pasteur Setri Nyomi, coprésident en 2008 (2008 à 2009; 2011 à 2012)
Communion mondiale d'Églises réformées

Mgr John Radano (2007)
Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens

Pasteur Douwe Visser (2009 à 2010; 2012)
Communion mondiale d'Églises réformées